

Communiqué de presse

Lugano, le 12 mai 2017

Un partenaire fort pour une meilleure supervision à l'ère du numérique

A l'occasion de son assemblée générale 2017, l'Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG pose les jalons pour son avenir: un nouveau modèle de surveillance des gérants de fortune indépendants (GFI) devrait entrer en vigueur en 2019. Avec sa structure efficace et son nouveau président, l'ASG est préparée de manière optimale sur le plan organisationnel et personnel pour faire face à la modification fondamentale de la place financière apportée par de nouveaux modèles d'affaires. Avec Serge Pavoncello, l'ASG peut compter dès le 13 mai sur un fervent partisan des technologies apportant des gains d'efficacité.

La numérisation est le thème dominant de l'assemblée générale. «Les technologies arrivent sur le marché et vieillissent. C'est l'humain qui fait la différence», souligne Jean-Pierre Zuber, le président sortant de l'ASG. Les gérants de fortune indépendants continueront de jouer un rôle important sur la place financière, car les clients ne souhaitent pas tous travailler avec une grande organisation. Dans de nombreuses autres branches, on a également constaté que l'innovation trouve un terrain plus fertile dans les petites entreprises que dans les grandes. Il faut cependant aussi le courage de proposer de nouveaux produits et des prestations innovantes. «A l'avenir, l'ASG informera aussi régulièrement sur les tendances numériques», promet Serge Pavoncello, le nouveau président de l'ASG. Les avancées technologiques en matière d'efficacité ouvriront des possibilités incroyables aux gérants de fortune indépendants. Il s'agira d'en profiter.

Les fintech constituent une chance pour la branche

Les participants à la table ronde, animée par Matthias Niklowitz, journaliste à la Schweizer Bank, sont unanimes: les nouvelles technologies ont le potentiel d'optimiser les prestations car les machines et les hommes sont complémentaires. Felix Niederer, co-fondateur et CEO de True Wealth, le premier gérant de fortune en ligne en Suisse, est convaincu que la réglementation poussera vers la numérisation. Nicholas Hochstadter, fondateur de Investment by Objectives (IBO), une société spécialisée dans la comparaison de la performance, est d'avis, lui-aussi, que les nouvelles technologies amèneront une qualité supplémentaire des services.

Patrick Schüffel, professeur à l'Institut de Finances de la Haute Ecole de gestion de Fribourg prévoit aussi un futur pour les gérants de fortune indépendants dans l'ère des fintech: «Pour l'exécution des algorithmes il faut des interfaces compétentes. Pour cela il faut l'homme».

L'ASG accompagne ses membres dans le nouveau monde de surveillance et propose des solutions

Pour Serge Pavoncello, le président nouvellement élu, la numérisation n'est pas le seul défi que la branche doit relever. La nouvelle loi sur la surveillance des établissements financiers (LEFin) entrera en vigueur en 2019. La branche sera alors confrontée à une césure réglementaire: la loi assujettit nouvellement les gérants de fortune et les trustees à une surveillance prudentielle. Ces dernières années, l'ASG s'est engagée inlassablement pour qu'une solution compatible avec la réglementation internationale et supportable pour les PME soit trouvée. La surveillance ne doit pas être exercée par la seule FINMA. Les gérants de fortune et trustees obtiennent un agrément de la FINMA. La surveillance quotidienne courante est exercée par des organismes de droit public issus des organismes d'autorégulation actuels. «L'ASG proposera avec ses partenaires un organisme de surveillance pour



Verband Schweizerischer Vermögensverwalter | VSV
Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG
Associazione Svizzera di Gestori di Patrimoni | ASG
Swiss Association of Asset Managers | SAAM

les GFI en accord avec les nouvelles règles et accompagnera ses membres dans le nouveau monde de la surveillance», assure Serge Pavoncello. «L'ASG est prête. Le Parlement doit maintenant adopter définitivement les règles.» La décision devrait tomber au plus tard au printemps 2018.

Pour de plus amples informations

Genève: Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG
Patrick Dorner
Tél. 022 347 62 40
E-mail patrick.dorner@vsv-asg.ch

Leader des associations professionnelles de gérants de fortune indépendants en Suisse, l'Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG) a été fondée en 1986. Elle représente les intérêts de la branche face aux politiques, aux autorités de régulation et aux autres acteurs de la finance. L'ASG compte aujourd'hui plus de 1000 membres et applique un code de conduite qui constitue un label de qualité pour la gestion de fortune indépendante. Depuis 1999, l'ASG est un organisme d'autorégulation reconnue dans le domaine du blanchiment d'argent.